

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt six mars à 15 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 16 mars 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Mme Marie-Claude BOMPARD,

Secrétaire de séance : Mme Marie CALERO

Mme BOMPARD	M. BEGUE	M. ARNAUD
M. RAOUX	Mme GRANDO	Mme DESFONDS-FARJON
Mme CALERO	Mme PLAN	M. ZILIO
Mme LAVALLEE	M. BESNARD	
Mme NERSESSIAN	Mme SIBEUD	
M. MICHEL	Mme GOUVARD	
Mme FOURNIER	M. DUMAS	
M. VASSE	M. MORAND	
M. MASSART	M. MALAPERT	
M. MERTZ	Mme PECHOUX	
M. JEAN	Mme GUTIEREZ	
Mme MATHIEU	M. FIORI	

Représentés :

Mme MOREL-PIETRUS par Mme BOMPARD
M. POIZAC par M. MICHEL
Mme PONCET par Mme CALERO
M. RODRIGUEZ par M. RAOUX
Mme BOUCLET par Mme DESFONDS-FARJON

Absente : Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 1 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Il convient de désigner un Secrétaire de Séance.

Candidature : Mme CALERO

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ, M. FIORI, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

QUESTION N° 2 – MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION D'UN MARCHE DE FOURNITURE D'ENERGIE - CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE C.C.A.S. DE LA VILLE DE BOLLENE, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AYGUES OUVEZE EN PROVENCE, LES COMMUNES DE BOLLENE, CAMARET SUR AIGUES, PIOLENC, LAGARDE PAREOL, UCHAUX, ENTRECHAUX, ROAIX, SAINT MARCELLIN LES VAISON ET VAISON-LA-ROMAINE - CONVENTION CONSTITUTIVE - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention constitutive d'un groupement de commandes, correspondant aux prestations énoncées ci-dessus, à passer avec les cocontractants susmentionnés.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier,

- de désigner en tant que membres de la commission d'appel d'offres ad hoc pour ce groupement de commandes :

Les 2 membres titulaires désignés sont :

- Mme Danièle LAVALLEE
- Mme Marie CALERO

Les 2 membres suppléants désignés sont :

- M. Daniel MERTZ
- Mme Thérèse PLAN

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

QUESTION N° 3 – CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE CYCLISTE - DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) - PARCELLES SECTION L N° 763, N° 767, N° 1311, N° 312 ET N° 1809 - QUARTIER LE MAS

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- d'autoriser le Maire à lancer et à organiser la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du P.L.U. pour permettre la réalisation du projet de complexe cycliste sur la zone 2AU du quartier Le Mas,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

QUESTION N° 4 – ACQUISITION PROPRIETE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (P.A.C.A.) - PARCELLES SECTION AP N° 157, N° 158 ET N° 159 - RUE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'acquérir à l'euro symbolique les parcelles cadastrées section AP n° 157, n° 158 et n° 159, d'une superficie totale de 2 826 m², situées rue Jean-François Champollion, appartenant à la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (P.A.C.A.).

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser M. RAOUX, 1er adjoint, à signer l'acte administratif à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 5 – ACQUISITION PROPRIETE DE M. COMBE ET MME MERY - PARCELLES SECTION BC N° 182 ET BD N° 62 - COURS DE LA RESISTANCE ET QUARTIER LES JARDINS

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'acquérir les parcelles cadastrées section BC n° 182, située en partie cours de la Résistance et section BD n° 62, sise quartier Les Jardins, d'une superficie totale de 2 194 m², appartenant à M. COMBE et à Mme MERY, pour un montant de 2 200 €.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la commune.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 6 – CESSION A MME ZABOUR - PARCELLE SECTION AH N° 211 - RUE PAUL CEZANNE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de céder à Mme Huguette ZABOUR, pour un montant de 61 000 €, la parcelle communale cadastrée section AH n° 211 d'une superficie de 560 m², située rue Paul Cézanne.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

- d'autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 7 – DECLASSEMENT DOMAINE PUBLIC - LANCEMENT ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- de constater la désaffectation des parties du domaine public telles qu'énoncées ci-dessus,

- d'autoriser le Maire à lancer la procédure d'enquête publique préalable aux opérations de déclassement des parties du domaine public susmentionnées.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

QUESTION N° 8 – PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR POLE RESSOURCES - CREATIONS / SUPPRESSIONS

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- de créer un poste de Directeur Pôle Ressources,
- de modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- d'approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

QUESTION N° 9 – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA VILLE DE BOLLENE AU PROFIT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DU RESEAU HYDRAULIQUE NORD VAUCLUSE (S.I.A.E.R.H.N.V.) ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) - CONVENTIONS - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter les conventions de mises à disposition à passer avec le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien du Réseau Hydraulique du Nord Vaucluse et la Communauté de Communes Rhône Lez Provence, aux conditions énoncées ci-dessus.

Ces mises à disposition donneront lieu à remboursement.

- d'autoriser le Maire à signer les conventions de mise à disposition à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 10 – LYCEE LUCIE AUBRAC - GESTION ET ENTRETIEN DU BASSIN DE RETENTION - RUE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION - CONVENTION VILLE DE BOLLENE / REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (P.A.C.A.) - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- d'adopter la convention à passer avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur relative à la gestion et l'entretien du bassin de rétention du lycée Lucie Aubrac, aux conditions telles qu'énoncées ci-dessus.

- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 11 – SERVITUDES - IMPLANTATION DE 2 COFFRETS ELECTRIQUES ET DE CANALISATIONS SOUTERRAINES - PARCELLE SECTION A N° 1364 - LE PRAGELINET NORD - CONVENTIONS VILLE DE BOLLENE / ENEDIS - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- d'adopter les conventions de servitudes à passer avec ENEDIS pour l'implantation de 2 coffrets électriques, de canalisations souterraines et de

tous les accessoires nécessaires sur la parcelle communale cadastrée section A n° 1364, le Pragelinet Nord, aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur,

- d'autoriser le Maire à signer les conventions de servitudes à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier,
- d'autoriser le Maire à signer les actes authentiques à intervenir et tous les documents nécessaires.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 12 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT - REGLEMENT DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - MODIFICATION

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- d'adopter le nouveau Règlement Général du Service au contrat d'affermage du service public de l'assainissement collectif passé avec la Société SUEZ Eaux France, avec prise d'effet à sa date d'exécutoire et jusqu'au 30 juin 2024 (échéance du contrat),
- d'autoriser le Maire à signer le nouveau Règlement Général du Service et tous les documents nécessaires à l'exécution et au suivi de ce dossier.

Ne prend pas part au vote :

M. ZILIO

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON

**QUESTION N° 13 – POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT DE VILLE 2015-2020 -
PROGRAMMATION 2018 - PREMIERE TRANCHE DE SUBVENTIONS**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- d'approuver le versement de la participation communale (première tranche) pour l'exercice 2018 aux partenaires visés dans le tableau ci-dessus.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents indispensables au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :
M. BESNARD

QUESTION N° 14 – COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P) - MODIFICATION DES STATUTS

Il est proposé à l'Assemblée :

- de ne pas approuver les nouveaux statuts de la C.C.R.L.P.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

QUESTION N° 15 – SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN - TRANSFERT DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE ECLAIRAGE PUBLIC AU TITRE DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT - APPROBATION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le transfert par la commune au Syndicat d'Electrification Vauclusien de la compétence optionnelle éclairage public en matière :

- * d'installations et réseaux d'éclairage extérieur fonctionnel ou d'ambiance de l'ensemble des rues, places, parcs et jardins, squares, parc de stationnement en plein air et voies ouvertes à la circulation publique,
- * d'installation et réseaux d'éclairage extérieur de mise en valeur du patrimoine bâti (édifices publics, monuments...) et végétal,
- * d'éclairage d'équipements sportifs publics.

au titre des travaux d'investissement exclusivement, soit l'option A, comprenant :

* le développement et le renouvellement des installations et réseaux d'éclairage extérieur et en particulier :

- la maîtrise d'ouvrage de toutes les installations nouvelles (création-extension), de rénovation complète ou partielle et de mise en conformité des installations existantes,
 - les inventaires, diagnostics et toutes prestations d'études dans le cadre de l'exercice de cette maîtrise d'ouvrage,
 - la passation et l'exécution des marchés afférents.
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 16 – CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES - VOTE DES TAUX - EXERCICE 2018

Il est proposé à l'Assemblée :

- de voter les taux des 3 contributions directes locales pour l'exercice 2018 ainsi que précisé ci-dessous :

	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	9,90 %	9,90 %	9,90 %	9,90 %	9,90 %
Taxe foncière sur les Propriétés bâties	15,18 %	15,18 %	15,18 %	15,18 %	15,18 %
Taxe foncière sur les propriétés Non bâties	50,87 %	50,87 %	50,87 %	50,87 %	50,87 %

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 17 – BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS - EXERCICE 2018

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter le Budget Primitif 2018, Budget Principal, avec reprise anticipée des résultats tel qu'énoncé ci-dessus.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

Abstention(s) :

M. BESNARD

**QUESTION N° 18 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS
- EXERCICE 2018**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter le Budget Primitif 2018, Budget Annexe Assainissement, avec reprise anticipée des résultats tel qu'énoncé ci-dessus.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ, M. FIORI, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO
